

| Mesures | Actions | Aucun projet mené | Projet partiellement mené | Projet en cours | Projet abouti | Commentaires/preconisations | |
|---|---|--|---|---|--|--|--|
| | | mettre un "X" si vous êtes concernés mais qu'aucun projet n'a été mené | Lister les projets non aboutis, bloqués... | Lister les projets et dynamiques en cours, prévus... | Lister les projets finalisés ou en continu | Indiquer tout commentaire utile, préconisations, justifications... | |
| Orientation stratégique 1 – Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur | | | | | | | |
| Article 01 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique | | | | | | | |
| Enrichir la connaissance des patrimoines naturels | Réaliser au cours des trois premières années suivant le classement du Parc des inventaires complémentaires sur les « espaces naturels prioritaires » peu connus, identifiés dans le plan de Parc : vallée de l'Estéron (en lien avec la réalisation du Document d'Objectifs du site « Estéron et Lanes » si ce site est proposé par l'Etat et sélectionné par la Commission Européenne pour intégrer le réseau Natura 2000) et les vallons obscurs de Carros ; | | | | <p>Estéron : PNRPA : plusieurs inventaires naturalistes ont concerné la Vallée de l'Estéron : Hydromante de Strinati (TINETUDE INGENIERIE/BUROTIKA), Buxbaumie verte (CBNMed)et chiroptères (GCP). Ces inventaires ont montré de réels enjeux pour ce secteur. Réalisation d'une synthèse des enjeux naturalistes du bassin versant de l'Estéron dans le cadre de la labellisation "Site Rivières Sauvages" et d'un plan d'actions. Inventaires également menés par la Fédération de Pêche des Alpes-Maritimes (suivi de la reproduction de la truite fario méditerranéenne, suivi des sites favorables à l'écrevisse à pattes blanches, espèces patrimoniales : Blageon, Vairon, Barbeau meridional, Chevesne, Anguille) et la Maison Régionale de l'Eau (Trichoptères, Pléocoptères, Éphéméroptères, Hétéroptères) spécifiquement sur l'hydrosystème Estéron Vallons obscurs de Carros : DDTM/NCA : création APPB Vallons obscurs de Carros CBNMed : caractérisation des ostryaies des vallons obscurs de Carros CEN PACA : inventaires complémentaires faune dans les Vallons Obscurs de Carros dans le cadre de la rédaction de l'argumentaire scientifique pour le dossier APPB</p> <p>CD06 : plusieurs inventaires ont concernés les espaces, sites et itinéraires de pratique des sports de nature en vue de leur inscription au PDESI (sites d'escalade des Gorges du Loup et de Saint Cézaire sur Siagne, grottes de Caussols et de la Moulière, espaces d'aéromodélisme de Caussols), afin d'établir les mesures d'évitement requises pour la conservation du patrimoine naturel</p> | OFB (ex ONEMA): inventaires dans l'Estéron ? | |
| | Actualiser les inventaires sur les espèces peu ou mal connues, ou dont la présence reste à confirmer sur le territoire (faune : <i>Lutra lutra</i> , <i>Hydromantes strinati</i> , <i>Emberiza melanocephala</i> – flore : <i>Mannia triandra</i>) ; | | | | <p>Loutre : des prospections ont été réalisées par le CEN et notamment sur le Campagnol Amphibie. Si la Loutre était présente elle aurait dû être trouvée. Des prospections ont également été entreprises par le LPO PACA (gestionnaire du PRA Loutre), sans succès. Toutes les données récupérées semblent attester de la disparition officielle de la Loutre dans le Loup. Bruant mélanocephale (Emberiza melanocephala) : un suivi non protocolé a été assuré par les bénévoles et salariés de la LPO (= 54 données collectées entre 1999 et 2011). Mannia triandra : CASA/CBNMED : inventaire et cartographie <i>Mannia triandra</i> (hépatique), <i>Orthotrichum rogeri</i> et <i>Buxbaumia viridis</i> sur sites N 2000 Préalpes de Grasse et Gorges du Loup Hydromante de Strinati : CEN : inventaires dans les Préalpes d'Azur et élaboration d'un guide technique pour la conservation du Spéléopé de Strinati. CASA : réalisation d'un inventaire Hydromante de Strinati dans les Préalpes de Grasse et les Gorges du Loup en 2015 PNRPA : inventaire Hydromante de Strinati sur ensemble des Préalpes d'Azur (2018/2019) et élaboration d'un cahier technique (2020)</p> | | |
| | Compléter l'inventaire des zones humides | | | | <p>CD06 : réalisation de l'inventaire de zones humides à l'échelle du département + d'une exposition "Zones Humides" (le CEN PACA a réalisé 10 panneaux pour cette exposition) CAPG : inventaire complémentaire zones humides sur le territoire de la CAPG, création d'une maquette pédagogique sur les zones humides et animation de cette maquette par le biais de prestataires (dont CEN PACA)</p> | | |
| | Réaliser des études et suivis sur les espèces et habitats emblématiques des Préalpes d'Azur notamment : 1 - surveillance de la présence d'espèces introduites qui pourraient entrer en compétition, voire éradiquer l'Ecrevisse à pieds blancs ; 2 - suivi des stations de Campanula albicans, Erodium rodiei et Acis nicaeensis ; 3 - suivi de l'habitat « Pelouses à Fabacées des crêtes ventées et des plateaux karstiques des Préalpes méridionales du Geneston lobelli » (surveiller l'enrésinement par les Pins sylvestres) ; 4 - suivi des grottes occupées, recherche des sites de reproduction, d'hibernation et de transit des chiroptères, les connaissances étant actuellement insuffisantes pour envisager une préservation durable et efficace des espèces ; 5 - inventaire des couples de rapaces nicheurs (Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle royal, Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe) et suivi de la reproduction, inventaire et suivi des populations de pie-grèches méridionale et à poitrine rose ; 6 - inventaire de la faune cavernicole ; 7 - inventaire et cartographie des forêts anciennes ; | | <p>PNRPA : dans cadre inventaire Buxbaumie verte, données en lien avec forêts mûres</p> <p>CEN PACA : observations et début de hiérarchisation sur les boisements patrimoniaux à l'échelle PACA avec quelques zones localisées sur le PNRPA</p> | CBNMed : bilan stationnel Campanula albicans | <p>PNR Verdon : inventaire Ecrevisse à pieds blancs dans la Lane + inventaire écrevisses introduites SIVU de la Haute Siagne/SMIAGE : inventaire Ecrevisse à pieds blancs dans la Siagne / Suivis chiroptères Fédération de Pêche : inventaire Ecrevisse à pieds blancs dans l'Estéron + observations dans différents cours d'eau du PNR. Pas d'observations d'espèces d'écrevisses introduites Etude des Volumes Prélevables du Loup (2012) a mis en évidence une densité importante d'Ecrevisses à pattes blanches dans le Loup ainsi que la présence de toutes les classes d'âge témoignant de la stabilité de la population. CBNMed/PNRPA : inventaire/bilan stationnel Erodium de Rodié et Buxbaumie verte. Plus de suivi démographique sur la nivole de Nice, mais une simple surveillance des stations CBNMed : bilan stationnel Klasea lycopifolia; mise en place d'un suivi sur Fritillaria montana CASA : évaluation de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux d'intérêt communautaire GCP/PNRPA : inventaires chiroptères (sites de reproduction, gîtes d'hibernation, zones de transit) - 2019 CASA : réalisation d'un inventaire chiroptères dans les Préalpes de Grasse et les Gorges du Loup en 2015 Commune de Gourdon/Aselia Ecologie : étude sur l'impact de la rénovation de l'éclairage public sur la fréquentation chiroptérologique GPC/CEN/CD06 : suivi de gîtes à chauves-souris (Gourdon, Cipières, Saint Cézaire sur Siagne, Caille) GCP : inventaires chiroptères menés dans le cadre de la création des APPB avens de Caille et "Grotte au Guano" à Saint-Cézaire-sur-Siagne et prospections des installations EDF CASA/LPO : sur sites Préalpes de Grasse et Gorges du Loup inventaires et cartographie de l'avifaune en 2015 avec suivi aires Aigle royal, Faucon pèlerin et Grand Duc d'Europe) et réactualisation données sur Bondrée apivore et Circaète Jean le Blanc LPO : suivis pie-grèches réalisés dans le cadre du PNA animé par la LPO – pas de nidification récente de ces deux espèces dans les Alpes-Maritimes. La méridionale est surtout hivernante (à noter 9 données de reproduction certaine entre 1990 et 2012), et la poitrine rose est uniquement de passage (1 seule donnée à Vence en 2016). NCA : inventaires dans le cadre d'une étude de valorisation écologique du Bec de l'Estéron (flore, ornithologie, chiroptères) CEN PACA/CD06 : inventaires biospéologiques sur Calern Contats Natura 2000 bois sénescents (1 porté par SIVU/SMIAGE, 1 porté par CASA + 1 prévu) ONF : plan de gestion RBD du Cheiron en cours où forêt mûre</p> | Pas de suivi de l'habitat « Pelouses à Fabacées des crêtes ventées et des plateaux karstiques des Préalpes méridionales du Geneston lobelli » Fédération de Chasse : inventaire des couples de rapaces nicheurs (Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle royal, Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe) ? ONF : pour forêts mûres ? | |
| | Participer à l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique et de la Trame verte et bleue. | | | | <p>SCOT OUEST et CASA : élaboration de sa TVB CCAA : élaboration de sa TVB en cours dans le cadre du SCOT</p> | <p>PNRPA : a suivi de près élaboration SRCE pour son territoire et a participé aux réunions TVB de la CASA et de NCA NCA : élaboration de sa TVB PNR Verdon : élaboration de sa TVB</p> | |
| | Préciser les continuités écologiques à l'échelle du Parc et organiser le suivi de l'état de fragmentation des milieux naturels. | | | | <p>CASA : dans cadre élaboration de sa TVB CCAA : dans le cadre de l'élaboration de TVB et de la transposition de la charte du PNR dans le SCOT</p> | <p>NCA : dans cadre élaboration de sa TVB</p> | |
| Mettre en place un observatoire du patrimoine naturel | Créer au cours des trois premières années suivant le classement du Parc un observatoire des Préalpes d'Azur. Il permettra notamment de faire le lien entre changement climatique et déplacements des populations animales et végétales (seuls les effets du changement climatique sur la biodiversité seront observés ici) ; | | <p>PNRPA : mise en place d'une base de données interne au PNR et reversée dans Silene mais ce jour pas de lien avec changement climatique et déplacement des populations PNRPA : travail d'observatoire des territoires à l'échelle des PNR de PACA (SIT) mais pas au point de faire un lien entre changement climatique et déplacement des populations.</p> | | | | |
| | Collecter durant toute la mise en œuvre de la Charte les données de suivi sur les espèces indicatrices définies par le Conseil Scientifique ; | | <p>Conseil Scientifique du PNRPA : élaboration d'une liste d'espèces indicatrices</p> | | <p>CBNMed : réalisation d'un bilan stationnel et mise en place d'un suivi sur Erodium rodiei, réalisation d'un bilan stationnel sur Campanula albican et Klasea lycopifolia, mise en place d'un suivi sur Fritillaria montana</p> | | |
| | Mettre en réseau les données du Parc des Préalpes d'Azur avec les bases de données existantes aux niveaux régional et départemental, en accord avec les principes du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) ; | | | <p>PNRPA : création d'une base de données pour référencer les travaux scientifiques existants sur le territoire du PNRPA sur la thématique biodiversité</p> | <p>PNRPA : toutes les observations de terrain ou des inventaires coordonnés par le PNRPA sont reversées dans SILENE CD06 : toutes les données récoltées lors des inventaires concernant les espaces, sites et itinéraires de pratique des sports de nature en vue de leur inscription au PDESI ont été versées dans SILENE Flore et Faune CASA : données des inventaires transmises à la DREAL pour mise à jour des données</p> | | |
| | Mutualiser les données entre partenaires pour permettre au Syndicat Mixte de gestion de s'inscrire d'emblée dans le Système d'Information Territorial des Parcs de PACA et les bases de données SILENE Flore et SILENE Faune, Espaces Naturels Sensibles, sites Natura 2000. L'observatoire est à mettre également en lien avec le Système d'Information sur l'Eau – SIE (Cf. Art. 8) ; | | | <p>PNRPA : intégration des données biodiversité dans le Système d'Information Territorial des Parcs de PACA. Les données issues des inventaires menés sur l'hydrosystème Estéron seront intégrés à SILENE faune CD06 : mise en œuvre d'un observatoire des sports de nature dont l'un des indicateurs est la préservation des espaces naturels</p> | <p>PNRPA : toutes les observations de terrain ou des inventaires coordonnés par le PNRPA sont reversées dans SILENE</p> | <p>CD06 : test sur les sites N2000 de la CCAA en 2019, généralisation de la démarche en 2020 pour tous les sites N2000.</p> | |
| Mettre en valeur les analyses de données auprès des différents publics. | | | <p>PNRPA : tous les inventaires naturalistes menés par le PNR feront l'objet d'une vulgarisation auprès de tous les publics (création d'outils de communication, valorisation dans le cadre des RDV du Parc ou des programmes scolaires du PNRPA) Le programme de sciences participatives initié par le PNR en 2020 fera l'objet également d'une valorisation auprès du public LPO : réalisation d'Atlas de la Biodiversité Commune (Vence et communes du périmètre CCAA/PNR)</p> | <p>PNRPA : porter à connaissance dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme ou d'avis sur des projets d'aménagement NCA/LPO : élaboration fiches « Alerte de sensibilisation rapaces » pour sensibiliser les acteurs socio-professionnels aux enjeux avifaune</p> | | | |
| Expérimenter des méthodes de suivi des espèces et des espaces en lien avec l'impact du changement climatique sur la biodiversité, au vu de l'enjeu de préservation de celle-ci | Identifier avec le Conseil Scientifique les espèces et habitats à suivre prioritairement en fonction de leur intérêt patrimonial et de leur sensibilité au changement climatique ; | | | | <p>Conseil Scientifique du PNRPA : élaboration d'une liste d'espèces végétales indicatrices</p> | | |
| | Déterminer les protocoles de suivi dans les 3 premières années suivant le classement du Parc. Suivre l'évolution de ces espèces et des habitats identifiés, ainsi que de quelques espèces et habitats de biodiversité ordinaire ; | X | | | | <p>CBNMed : réalisation d'un bilan stationnel et mise en place d'un suivi sur Erodium rodiei, réalisation d'un bilan stationnel sur Campanula albicans et Klasea lycopifolia, mise en place d'un suivi sur Fritillaria montana</p> | |

| | | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|---|
| | Étudier l'impact du changement climatique sur la biodiversité terrestre et aquatique (Cf. Art. 8), sur la migration et l'extinction d'espèces à moyen et long terme. | | | Maison Régionale de l'Eau : un volet de l'étude sur l'hydrosystème Estéron fait ce lien sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité aquatique | | | |
| Expérimenter des méthodes de suivi des espèces et des espaces en lien avec l'impact du changement climatique sur la biodiversité, au vu de l'enjeu de préservation de celle-ci | Identifier avec le Conseil Scientifique les espèces et habitats à suivre prioritairement en fonction de leur intérêt patrimonial et de leur sensibilité au changement climatique ; | | | | Conseil Scientifique du PNRPA : élaboration d'une liste d'espèces végétales indicatrices | | |
| | Déterminer les protocoles de suivi dans les 3 premières années suivant le classement du Parc. | x | | | | | |
| | Suivre l'évolution de ces espèces et des habitats identifiés, ainsi que de quelques espèces et habitats de biodiversité ordinaire ; | | | | CBNMed : réalisation d'un bilan stationnel et mise en place d'un suivi sur <i>Eradium radiei</i> , réalisation d'un bilan stationnel sur <i>Campanula albican</i> et <i>Klasea lycapifolia</i> , mise en place d'un suivi sur <i>Fritillaria montana</i> | | |
| | Étudier l'impact du changement climatique sur la biodiversité terrestre et aquatique (Cf. Art. 8), sur la migration et l'extinction d'espèces à moyen et long terme. | | | Maison Régionale de l'Eau : un volet de l'étude sur l'hydrosystème Estéron fait ce lien sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité aquatique | | | |
| Article 02 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire | | | | | | | |
| Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes | Conserver et/ou restaurer les fonctionnalités écologiques des paysages naturels et des systèmes vivants et participer à la constitution de la Trame verte et bleue ; | | PNRPA : Une réflexion à l'échelle du Parc a été engagée pour identifier les corridors écologiques du territoire. Ce travail a été réalisé par le groupe de travail « corridors écologiques » du Conseil Scientifique de préfiguration du Parc. | CASA, SCOT OUEST, CCAA : en cours d'élaboration de sa TVB | DREAL/Région : élaboration SRCE NCA : élaboration de sa TVB PLU de différentes communes Animateurs Natura 2000 (CASA, NCA, SIVU/SMIAGE) dans le cadre de la mise en œuvre des DCOBs PNRPA : identification de la trame nocturne sur le territoire du PNR et proposition d'un pan d'action GCP/PNRPA : dans le cadre des inventaires chiroptères de 2019 identification des corridors écologiques et grands axes de déplacements pour la chiroptérofaune (route de vol, zones de chasse potentielles...) ainsi que les menaces et contraintes anthropiques (éléments fragmentant le paysage, pollution lumineuse...). | | |
| | Élaborer et mettre en œuvre des mesures ou plans de gestion concertés sur les « espaces naturels prioritaires » identifiés au plan de Parc, en particulier sur ceux qui ne sont pas déjà dotés de tels outils : rivière et cluses de l'Estéron, plaine de Caille, zones humides, vallons obscurs en rive droite du Var ; | | | Réactualisation du DOCOB du site Natura 2000 de la Siagne (SMIAGE) | Documents d'Objectifs des animateurs Natura 2000 (CASA, SIVU/SMIAGE, NCA) CASA : réactualisation des sites Natura 2000 "Préalpes de Grasse" et "Gorges du Loup" CASA : mise en place et suivi de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques PNRPA : plan d'actions "Site Rivières Sauvages" dans l'Estéron PNRPA : mise en place et suivi de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sur zones humides en faveur de <i>Klasea lycapifolia</i> (gestion pastorale et retard de fauche) CD06 : plans de gestion dans les Parcs Naturels Départementaux et conventions pour la pérennisation des sites de pratique des sports de nature inscrits au PDESI (chaque convention définit les objectifs et les mesures conservatoires propres au site) CD06/CEN PACA : inventaires des zones humides avec définition de priorisation et objectifs d'intervention CEN PACA : plan de gestion sur le terrain de l'OCA et les propriétés acquises par le CEN sur le plateau de Calern ONF : plan de gestion RBD du Cheiron DDTM/NCA : élaboration de recommandations de gestion dans le cadre de l'APPB Vallons obscurs de Carros | | |
| | Développer les contrats Natura 2000 | | | GCP : monte et porte des contrats Natura 2000 (déséquipement des falaises de l'APPB dans la Siagne et réalisation de panneaux) | CASA : 28 contrats Natura 2000 signés (pose de panneaux de sensibilisation, aménagement du parking de l'Observatoire de la Cote d'Azur, ouverture de milieux, déséquipement de voies d'escalade, bois sénescents, MAEC...) + 3 contrats en prévision SIVU de la Haute Siagne/SMIAGE : bois sénescents et héraie de ravin site N2000 gorges de la Siagne (Saint Vallier de Thiey), projet extension du site N2000 Col de la Léque (Saint Cézaire/Siagne) | Pas de contrat Natura 2000 sur le Mont Vial | |
| | Établir, dans les 3 premières années de classement du Parc, un système de veille et de gouvernance (partenariats, commissions) permanent qui garantisse une grande réactivité pour la gestion des milieux naturels ; | Veille menée par le PNRPA (par le biais des Ambassadeurs ou des chargés de mission) et alerte des communes ou des gestionnaires d'espaces naturels mais pas de gouvernance spécifique mise en place | | Proposition d'expérimenter sur le programme d'action 2020 du PNR un groupe projet pour le suivi de remontées de terrain et avis sur projets | | CASA : organisation d'une dizaine de tournées Natura 2000 par an et information aux Maires des incidents constatés sur site/ échanges avec les ambassadeurs du Parc | |
| | Accompagner les outils de protection nouvellement mis en place par des suivis et des mesures de gestion (Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope notamment) ; | Création de 2 APPB avens de Caille - 2015 et "Grotte au Guano" à Saint-Cézaire-sur-Siagne - 2014 mais pas de mise en place de suivis ou de mesures de gestion | | | | ONF : création de la RDB mixte du Cheiron avec élaboration d'un plan de gestion CD 06 : animation d'un plan de gestion sur l'APPB "Bec de l'Estéron" et mise en place de suivis DDTM/NCA : APPB des vallons obscurs de Carros avec élaboration de recommandations de gestion (mais pas d'un plan de gestion) | |
| | Étudier la gestion des espaces ouverts et fermés par les herbivores domestiques et sauvages qui participent à la gestion dynamique des espaces naturels notamment par leur impact sur les milieux en termes d'entretien, de diversité et de biomasse. S'appuyer sur le Conseil Scientifique du Parc et sur les réflexions de la Fédération de Chasse des Alpes-Maritimes qui travaille à la mise en place d'un protocole sur l'impact des ongulés sauvages en milieu naturel (1ere expérimentation sur le terrain au printemps 2012) ; | x | | | | | Fédération de Chasse ? |
| | Maîtriser, gérer ou éradiquer les espèces invasives (exemple : Berce du Caucase <i>Heracleum mantegazzianum</i> , Ecrevisse américaine <i>Orconectes limosus</i> - Cf. Art. 8) et informer de la toxicité de certaines de ces espèces. Mettre en place dans un délai de 3 ans, une stratégie de lutte contre les espèces invasives en lien avec le Conseil Scientifique du Parc et les partenaires concernés (ONEMA, CBNMED et CBNA, CEN PACA, PNR du Verdon, etc.) ; | | | SIVU/SMIAGE : lutte contre le bambou et le <i>Buddleia davidii</i> par arrachage sur site N2000 gorges de la Siagne | | CD06/CBNMED/CEN PACA/PNRPA/PNR Verdon : programme pluri-annuel de lutte contre la Berce du Caucase + plaquette de sensibilisation + sensibilisation du public par les ambassadeurs du PNRPA PNRPA : mise en place et suivi de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sur zones humides pour limiter la Berce du Caucase (gestion pastorale) CD06, CAPG et CASA : mise en place d'actions pour lutter contre le Frelon asiatique + actions de sensibilisation du grand public CASA : mise en place d'action pour lutter contre le Charaçon des palmiers + actions de sensibilisation du grand public CASA : élaboration de la palette végétale de la CASA Conseil Scientifique du PNRPA : réalisation d'une note d'information sur le Frelon asiatique PNRPA et NCA : étude sur les espèces exotiques envahissantes pour leur territoire respectif PNRPA : réalisation du guide "Jardin d'Aqui, Jardin d'ici" et d'une palette végétale PNRPA, CAPG et NCA : animations grand public sur les espèces végétales locales Fédération de Pêche : pas d'inventaires sur les écrevisses introduites mais lors d'observations d'écrevisses à pieds blancs aucune observation d'écrevisses introduites | OFB pour les écrevisses ? Station d'Ambroisie dans l'Estéron |
| | Suivre le programme d'actions de neutralisation du réseau électrique aérien moyenne tension pour limiter les risques de collision et d'électrocution pour l'avifaune. Etendre l'étude réalisée sur une partie des Préalpes d'Azur à l'ensemble du territoire, prioritairement dans les Zones de Protection Spéciale ; | | | | | LPO : toutes les communes des Préalpes d'Azur ont été prospectées et un état des connaissances a été dressé pour la hiérarchisation des risques d'électrocution et de collision entre l'avifaune et le réseau HTA | |
| | Réduire la pollution lumineuse pour éviter les perturbations de la faune nocturne, notamment l'avifaune, les chiroptères et l'entomofaune (Cf. Art. 13). | | | | CASA : travail sur la trame noire en lien avec la TVB. Actions de sensibilisation dans le cadre du dispositif CASA Nature | Syndicat mixte : • TEPCV - A1-1 - Rénovation EP Cipières, Bar sur Loup, Gourdon (EVA) • Toutes les animations pollutions lumineuses 15 16 17 (EVA) • Concours villes et villages étoilés (septembre 2017) • Médites : Dispositif pédagogique pour des collégiens du territoire année scolaire 2016-2017, (une classe de Saint Vallier et une classe de Saint Jeannet : 11 interventions sur le thème du monde de la nuit et de la pollution lumineuse (biodiversité nocturne, astronomie, économie d'énergie) • Programme jeunes aux sommets : soirée et une nuit de sensibilisation de 11 jeunes adolescents venus de la ville (Nice + La Trinité) à la biodiversité nocturne en montagne. (11-12 juillet 2017) à Gréolières Les Neiges (l'ascension du Mont Cheiron) • Recherche de mécénat (en cours) • Création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) • CAPG : audit sur l'éclairage public. • Parc National du Mercantour et la CCAA : partenaires techniques de LA RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé). • NCA : étude chiroptères pollution lumineuse, investissement massif sur l'éclairage public (environs 6M€ en 2017), plaquette sur pollution lumineuse. Actions et expérimentation sur Saint-Jeannet, Gattières et Gillette (installation de matériel dont les émissions de longueurs d'ondes bleues sont limitées et absentes au niveau des zones à enjeux biodiversité, mise en place d'une extinction partielle, suivi photo par drone et par appareil photo...) • Réseau interparcs (Parcs Régionaux de PACA) : guide sur pollution lumineuse. • CEREMA : étude éclairage public, pollution lumineuse. ANPCEN : anime les concours villes et villages étoilés LPO + GCP : prestataires des animations PNR Etat : • Loi sur la biodiversité en 2016. • TEPCV : financer la rénovation de l'éclairage public 2016-2019. • Etude CEREMA en 2016 sur l'éclairage public au niveau régional. | |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--|--|
| | | | | | | |
| Participer aux dispositifs et aux stratégies nationales et régionales de préservation de la biodiversité | S'inscrire dans le suivi des galliformes de montagne (par exemple Tétrasyre et Perdrix rouge) ; | | | | CASA : groupe de travail Natura 2000 en novembre 2019 sur le Tétrasyre et contrat Natura 2000 sur la perdrix rouge avec la Société Locale de Chasse de Caussols | |
| | Participer aux plans nationaux d'action en faveur du Lézard ocellé, de la Vipère d'Orsini, des chiroptères, de la petite massette, des odonates et des lépidoptères du genre <i>Maculinea</i> ; | | | NCA : mise en place d'un Plan Local d'Action en faveur du Lézard ocellé CEN PACA : en cours d'élaboration Plan Régional d'Action Papillons de jour | CEN PACA : animateur du PNA Vipère d'Orsini. Fiche action sur le territoire du PNRPA. Réactualisation du PNA vipère d'Orsini 2020-2030 GCP : animateur du PNA chiroptères CBN/SMIAGE : élaboration Plan Local d'Action Consoude bulbeuse PNRPA : prise en compte des enjeux définis dans les différents PNA lors de l'élaboration d'avis (documents d'urbanisme, projets d'aménagement...) | CD06 : prise en compte des préconisations dans la convention de pérennisation des espaces, sites et itinéraires des sports de nature (PDESI) |
| | Participer aux programmes concernant les grands prédateurs. | | | | PNRPA : participation de certains ambassadeurs du PNRPA au réseau Loup/Lynx et au Comité Départemental Loup. Sensibilisation des visiteurs aux chiens de protection des troupeaux et rencontres acteurs avec les éleveurs. Veille en lien avec les informations transmises par le réseau Interparcs Paca DFB : opérations ponctuelles de comptage et suivi du Loup | |
| Accompagner le projet de site Natura 2000 « Estéron et Lane » en cas de mise en place de ce site | | | | DDTM : projet de nouveau site Natura 2000 "Estéron et Lane" | | |
| Définir, dans un délai de 3 ans, une stratégie partagée de maîtrise foncière et d'usage, à objectif de protection du patrimoine naturel et lorsque les autres outils de protection s'avèrent inappropriés ou difficiles à mobiliser. | | | | PNRPA : élaboration d'un diagnostic foncier agricole et naturel sur le territoire du PNRPA | CCAA : élaboration d'une stratégie de préservation du foncier agricole CASA : réalisation d'une étude foncière agricole en 2014 + lauréat d'un appel à projet FEADER sur stratégies de préservation des espaces naturels et agricoles en 2017 - Budget d'opération 1 025 000€ | |
| Informers les acteurs locaux de leur patrimoine naturel exceptionnel et sensibiliser à son respect | Sensibiliser les communes, les gestionnaires de l'espace et les habitants sur la nécessité de préserver la continuité des corridors biologiques et écologiques ; | | | CCAA : avis SCoT sur les projets arrêtés des documents d'urbanisme communaux - Accompagnement des communes à l'élaboration de leurs documents d'urbanisme - Elaboration de la TVB dans le cadre du SCoT | PNRPA : porters à connaissance aux communes dans le cadre de l'élaboration de leur document d'urbanisme PNRPA : animations dans le cadre des "Nocturnes du Parc" avec sensibilisation à la trame noire CD06 : transmission des rapports des études d'incidences aux communes concernées par la pérennisation d'un espace, d'un site ou d'un itinéraire de sport de nature GCP : animation dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris à Saint Cézaire sur Siagne | |
| | Faire émerger des pratiques de gestion différenciées respectueuses des milieux, des espèces et de la santé humaine, en préférant notamment pour l'ensemble du territoire le désherbage mécanique raisonné au désherbage chimique (bord de routes, entretiens DFCl et corridors biologiques) ; | | | | CD06 : avant l'interdiction de l'emploi de produits phytosanitaires, gestion différenciée des bords des routes départementales particulièrement en sites Natura 2000 PNRPA : vidéo zéro phyto + réalisation du guide "Jardin d'Aqui, jardin d'ici" CAPG : gestion différenciée des bords des routes et campagne de sensibilisation du public au zéro phyto | Depuis 2017 : interdiction de l'emploi de produits phytosanitaires par les collectivités (et depuis 2019 pour les particuliers) |
| | Informers et former les agents des collectivités territoriales, les agriculteurs, les gestionnaires de golfs et autres unités touristiques, sur les pratiques de gestion du végétal respectueuses de la biodiversité et sensibiliser les particuliers à l'impact des pesticides et produits phytosanitaires dangereux pour l'environnement et la santé. | | | | PNRPA, CAPG et CASA : animation sur les espèces végétales locales CASA : réalisation palette végétale CASA en 2020 PNRPA et CASA : mise en œuvre et suivi de MAEC CD06 : formation des agents d'exploitation des routes, de FORCE 06, des Parcs naturels départementaux et des randonnées à l'identification des espèces patrimoniales. Formation interne de 2 j, annuelle, depuis 2012 (1 à 2 sessions / an) NCA : élaboration d'une fiche technique "élevage et biodiversité - Comment lutter contre les parasites et préserver la biodiversité" | |
| Article 03 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels | | | | | | |
| Elaborer des mesures de gestion appropriées | Établir un diagnostic des usages sur les « espaces à enjeu d'organisation de la fréquentation prioritaires » | | | | PNRPA : réalisation d'un diagnostic sur les activités de pleine nature (APN) - 2014 suivi de comptages de fréquentation CASA : organisation d'une journée de formation naturaliste avec les professionnels du canyoning afin de définir un parcours préférentiel afin de minimiser l'impact sur le milieu naturel | |
| | Au cours des 5 premières années suivant le classement du Parc, accompagner l'organisation de la fréquentation dans les « espaces à enjeu d'organisation de la fréquentation prioritaires » qui sont dépourvus de plan ou mesure de gestion : Clues de Saint-Auban, d'Aiglun, de Sigale et des Mujouls, Pont et clue de la Cerise et la Clave sur l'Estéron | | | | PNRPA : mise en place de mesures d'expérimentation pour améliorer durablement l'accueil des sites sensibles de l'Estéron Accompagnement des gestionnaires et animateurs de sites sensibles sur les leviers réglementaires pour l'aménagement de ces sites. Sensibilisation des pratiquants et professionnels d'activités de pleine nature | |
| | Pour les « espaces naturels prioritaires » déjà dotés d'un plan de gestion ou d'un Document d'Objectifs, mettre en œuvre les mesures relatives à la maîtrise de la fréquentation et évaluer dans le temps l'impact de ces mesures sur les pratiques et la fréquentation des sites | | | | PNRPA et CASA : mise en place d'une navette en juillet aout 2019 (reconduite en 2020) dans les Gorges du Loup afin d'inciter les visiteurs à ne pas se concentrer dans les Gorges et pour améliorer la sécurité liée au stationnement anarchique | |
| | Pour les sites non inclus dans un « espace naturel prioritaire » (Audibergue, station de Gréolières-les-Neiges, lac de Thorenc), élaborer des mesures de gestion appropriées permettant de concilier la préservation du patrimoine naturel et la vocation touristique de ces sites pour un accueil optimal des visiteurs | | CD06 : élaboration d'un dossier d'homologation du circuit / terrain de sport motorisé sur l'Audibergue | | | CD06/CBNMED/CEN PACA/PNRPA/PNR Verdon : programme pluri-annuel de lutte contre la Berce du Caucase pour le Lac de Thorenc |
| Informers les usagers selon les pratiques | Activités aquatiques, escalade, spéléologie, vol libre | | | | CASA : groupes de travail spécifiques (randonnées aquatique/canyoning, survol hélicoptères...) + mise en place de panneaux de sensibilisation sur site Animateurs Natura 2000 (CASA, NCA, SIVU/SMIAGE) : animation de la Charte Natura 2000 PNRPA : réalisation d'un guide sur les bonnes pratiques des activités de pleine nature suite à la réalisation d'un diagnostic sur les APN et la rencontre avec de nombreux acteurs. Invitation des fédérations sportives à la commission thématique annuelle "Patrimoines" du PNRPA CD06 : la sensibilisation des pratiquants aux mesures conservatoires est définie dans chaque convention de pérennisation des espaces, sites et itinéraires (PDESI), une signalétique est systématiquement installée sur site et conçue avec les gestionnaires / animateurs des sites. | |
| | Accompagner les communes et intercommunalités accueillant des manifestations sportives pour intégrer dans l'organisation les aspects environnementaux, économiques et sociaux du territoire | | | | Préfecture : instruction des avis sur les manifestations incluant un volet environnemental PNRPA : réalisation et animation de la charte sur les manifestations sportives éco-responsables. Elaboration d'avis suite à sollicitation de la Préfecture. Animation de groupes de travail spécifiques sur les rallyes Animateurs Natura 2000 (CASA, NCA, SIVU/SMIAGE) : évaluation d'incidences Natura 2000 NCA : Charte manifestations éco-responsables CD06 : pour toute manifestation sur le PDESI et le PDIPR, charte Développement Durable labellisée CNOSE des organisateurs et des participants pour toutes les manifestations subventionnées par la Département. Accompagnement technique et mise à disposition des études d'incidences environnementales élaborées en vue de l'inscription au PDESI. | |
| Encadrer la circulation des véhicules à moteur afin d'assurer la protection des milieux naturels | Conduire, de façon concertée avec les communes et usagers principaux, l'amélioration de la cohérence du schéma général de circulation motorisée du territoire | X Le CD06 avait engagé la réflexion et a fait le choix de ne pas mettre en place cet outil | | | | |
| | Limiter la circulation sur les voies des « espaces naturels prioritaires » identifiés dans le plan de Parc qui ne le sont pas encore | | | | PNRPA et CASA : animation auprès de la commune de Coursegoules (seule commune en "espaces naturels prioritaires" inscrits au Plan du Parc du PNRPA à ne pas être couverte par un arrêté) pour qu'un arrêté d'interdiction de circulation motorisée soit pris. Démarche qui a abouti à l'été 2019 | |
| | Mettre en place une veille | | | | CASA et SIVU/SMIAGE : tournées Natura 2000 réalisées par des agents assermentés SIVU/SMIAGE : patrouille écoparc à l'année sur site N2000 Gorges de la Siagne DDTM : tournées Police de l'Environnement PNRPA : tournées ambassadeurs | |
| | Conduire, de façon concertée avec les communes et usagers principaux, l'amélioration de la cohérence du schéma général de circulation motorisée du territoire | | | CD06 : dans le cadre de l'élaboration du dossier d'homologation de circuits / terrains de sport motorisé (La Sarraie) | CD06 : convention de pérennisation du site de Collongues approuvée en juillet 2019 avec un relevé précis des itinéraires de Collongues en vue du dépôt de dossier d'homologation de terrains de sport motorisé PNRPA : élaboration en 2015 d'un état des lieux sur la circulation des véhicules à moteur dans les Préalpes d'Azur | |
| | Sensibiliser les loueurs d'engins motorisés, les accompagnateurs et leurs clients à l'impact de ces activités sur les milieux naturels | | | PNRPA : organisation d'un groupe de travail pour sensibiliser les clubs identifiés mais pas de poursuite d'animation dans le temps | CD06 : en attente de la finalisation du dossier de ZAC de la Sarraie pour relancer le dossier d'homologation du terrain de sport motorisé | |
| | Mettre en place des aménagements dissuasifs (barrières, chicanes) pour limiter l'accès à certains secteurs | | Reflexion inachevée sur les aménagements/stationnements sur le col de Vence | | CASA : aménagement du parking de l'Observatoire de la Côte d'Azur dans le cadre d'un contrat Natura 2000 GRTgaz : pose de barrières pour empêcher l'accès à la piste du gazoduc (Coursegoules) mais barrières qui ont été cassées SIVU/SMIAGE : Pose d'une barrière de protection à la chapelle St Jean (St Vallier de Thiey) | |
| Réaliser des opérations coups de poing pour sanctionner les pratiquants hors des voies ouvertes à la circulation | | | | DDTM : tournées Police de l'Environnement | | |
| | | | | | | |
| | Élaborer dans les 3 ans un guide des bonnes pratiques des activités en milieu naturel, à partir de l'expérience des animateurs Natura 2000 | | | | PNRPA : réalisation d'un diagnostic sur les APN et d'un guide de bonnes pratiques APN. Charte sur les manifestations éco-responsables Animateurs Natura 2000 (CASA, NCA, SIVU/SMIAGE) : chartes Natura 2000 NCA : Charte manifestations éco-responsables | |

| | | | | | | |
|--|---|--|--|---|--|---|
| Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire | Etudier la pertinence de la mise en place d'un réseau d'écogardes pour la surveillance et la sensibilisation (Cf. Art. 26) en appui aux équipes de surveillance Natura 2000 (sites des « Préalpes de Grasse » et « Rivière et Gorges du Loup »), prioritairement sur les sites les plus fréquentés : plateaux de Calern et Caussols, Col de Vence - Saint-Barnabé, Audbergue, lac de Thorenç, Clus de l'Estéron, station de Gréollières-les-Neiges, Gorges de la Siagne | | | | PNRPA : équipe d'ambassadeurs à l'année avec renfort du dispositif pendant 6 mois (d'avril à octobre) Encadrement de gardes régionaux forestiers en juillet et août (dispositif de la Région Sud) SIUV/SMIAGE : Patrouille écogarde à l'année sur site N2000 Gorges de la Siagne | |
| | Sensibiliser en particulier les populations de la zone de transition rural-urbain à la fragilité des espaces naturels | | | PNRPA : réflexion sur la communication engageante et via les réseaux sociaux | PNRPA : présent sur des événements dans et hors le territoire et présence des ambassadeurs sur les sites naturels les plus fréquentés de la bordure sud du territoire LPO : mise en place d'un tourisme ornithologique sur les communes CCAA/PNRPA avec formation des hébergeurs | |
| Autres mesures de la Charte en lien avec le patrimoine naturel | | | | | | |
| Article 4 – Enrayer la régression de l'agriculture et du pastoralisme | | | | | | |
| Mettre en œuvre une stratégie agricole forte, en adéquation avec les enjeux environnementaux, paysagers, économiques et alimentaires que porte l'agriculture des Préalpes d'Azur | Informier et sensibiliser sur les enjeux du maintien de l'agriculture et du pastoralisme ; | | PNR AMI Stratégie foncière opérationnelle sensibilisation des propriétaires à l'utilisation /gestion du foncier agricole et naturel | CAPG : PAT 2019-2021 + POPI 2019-2021 NCA : Stratégie agricole de la Plaine du Var : diag, plan d'action, animation territoriale, dossier FEADER friches + ZAP de St Jeannet PNR : nouveau programme pédagogique scolaire sur le Pastoralisme pour 2020-21 CASA: FEADER "stratégies de préservation du foncier agricole" : animation foncière réalisée par la SAFER sur 8 communes du PNR + opération de reconquête de friches + démarche de Projet Alimentaire Territorial CASA + réflexion création impluvium, recherche de nouveau projet d'abreuvement (plan des Noves- Peymia) : bâches, poches, etc. | PNR : Rendez-vous du Parc Ambassadeurs : Sensibilisation des usagers et acteurs du territoire aux enjeux du pastoralisme, prévention des conflits d'usage en lien > Soutien des actions de sensibilisation d'Agribio 06 (Alimenterre, De ferme en ferme) AGRIBIO : Festival AlimenTERRE | |
| Article 6 – Rechercher et valoriser l'exemplarité environnementale | | | | | | |
| Favoriser les pratiques concourant à préserver la biodiversité, à limiter les risques naturels, à entretenir les paysages et le cadre de vie | Maintenir et préserver les milieux pastoraux identifiés dans la sous-trame « milieux ouverts xériques » et les larges plaines agricoles cultivées ou pâturées de la sous-trame « milieux agricoles » qui appartiennent au réseau écologique global du territoire en même temps qu'ils sont supports de l'activité agricole | | | PNR : AMI Stratégie foncière opérationnelle : connaître, caractériser et favoriser le maintien des espaces agricoles et naturels CASA: création impluvium, recherche de nouveau projet d'abreuvement (plan des Noves- Peymia) : bâches, poches, etc. | PNR > Animation de Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (HE10, HE18 notamment) sur une partie du territoire du PNR > Organisation du concours général agricole des Prairies Fleuries CASA : animation de 15 MAEC | |
| | Avoir une attention particulière concernant les brûlages dirigés | | | | PNR Accueil d'une formation dispensée par Force06 sur la pratique du brûlage dirigé CASA : 1 contrat Natura 2000 "Ouverture de milieux par des travaux de brûlage dirigé et de la remise en état et du débroussaillage mécanique" + avis Natura 2000 transmis annuellement à FORCE 06 sur le programme de brûlages dirigés sur le site des Préalpes de Grasse | |
| | Développer les mesures agro-environnementales territorialisées et la participation des agriculteurs et forestiers aux objectifs des sites Natura 2000 ; | | | | PNR PAEC porté par le PNR (territoires PNR sauf N2000 Préalpes de Grasse) CASA : 15 MAEC + 9 contrats Natura 2000 ouverture de milieux (+ 1 en prévision) + 1 contrat Natura 2000 bois sénescents (+ 1 en prévision) | > PAEC porté par la CASA sur N2000 "Préalpes de Grasse" et "Rivière et gorges du Loup" |
| | Soutenir la remise en état d'oliveraies, la réfection et la remise en culture de terrasses ; | | | NCA : Dans le cadre de l'étude FRICHES, contact va être pris avec les propriétaires notamment de friches oléicoles sur la rive droite du Var pour sensibilisation à la remise en culture | | SION : non concerné mais peut être associé en fonction des projets à des initiatives en lien. |
| | Soutenir l'innovation pour la gestion durable des ressources, en particulier de l'eau et des sols, par des solutions alternatives aux produits phytosanitaires à impact environnemental ; | | PNR > Reflexions sur l'agrivoltaïsme + Voyage d'étude à Vinon sur Verdon pour découvrir un modèle de serre photovoltaïque | AGRIBIO : groupe GIEE biodiversité | PNR > A travers la marque Valeurs Parc, réalisation de diagnostics agroenvironnementaux et mise en place d'une démarche de progrès > MAEC | |
| Article 7 – Développer une gestion forestière concertée valorisant le potentiel de la filière bois | | | | | | |
| Favoriser une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt de montagne | Sensibiliser les propriétaires forestiers aux objectifs Natura 2000 et promouvoir les contrats Natura 2000 | | | | CASA : 1 contrat Natura 2000 bois sénescents (+ 1 en prévision) SIUV/SMIAGE : 1 contrat Natura 2000 bois sénescents | |
| | Maintenir et préserver les vieilles forêts matures du territoire et les forêts alluviales (Cf. Art. 2), éléments essentiels du réseau écologique global du territoire (ou corridors écologiques) | | | | CASA : 1 contrat Natura 2000 bois sénescents (+ 1 en prévision) SIUV/SMIAGE : 1 contrat Natura 2000 bois sénescents | |
| Structurer la filière bois en conciliant exploitation forestière, préservation du patrimoine naturel et du paysage et renouvellement de l'état boisé | Encourager les actions favorables à la biodiversité : protection de milieux remarquables, pratiques de gestion favorables, etc | | CRPF : animation d'une coupe silvo-pastoral paysagère à Cipères (90 ha) avec la FD chasse, le CERPAM, les opérateurs ONF/CASA (N2000), la DREAL, l'observatoire de la Côte d'Azur, la DDTM 06 et la coopérative Provence Forêt, dans le cadre du partenariat annuel avec le Département | | | |
| Prendre en compte la mixité des fonctions et des usages des espaces forestiers | Créer des lieux de concertation à l'échelle du Parc et des « espaces à enjeu d'organisation de la fréquentation prioritaires », entre propriétaires et utilisateurs des milieux forestiers et naturels et organiser les usages pour réduire les conflits | | | | | |
| Article 8 – Gérer les 6 bassins versants et les milieux aquatiques des Préalpes d'Azur | | | | | | |
| Atteindre rapidement le bon état écologique et chimique des eaux superficielles (2015 sauf dérogation 2021) et le bon état pour l'ensemble des eaux souterraines du territoire en 2015 | Préserver ou restaurer la continuité écologique longitudinale, biologique et sédimentaire, ou transversale en laissant des espaces de liberté aux cours d'eau de la « Trame bleue » ; | | | PNR Intégration des enjeux de la trame bleue dans tous les avis concernant les documents stratégiques (SRCE, SRADDET, schémas régionaux ou départementaux), d'urbanisme (PLU, SCoT) et les projets d'aménagement CASA: évaluation des actions possibles dans le cadre du PAOT SDAGE Agence de l'eau RMC | SMIAGE | |
| Préserver les peuplements piscicoles, les milieux aquatiques, les zones humides et les réservoirs biologiques | Maintenir ou restaurer les éléments identifiés dans les sous-trames « milieux aquatiques et d'eaux courantes » et « milieux humides et d'eaux stagnantes » qui appartiennent au réseau écologique global du territoire (Cf. Art. 2) ; Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole Résoudre les obstacles à la circulation des anguilles sur l'Estéron, la Cagne et le Loup | | | | | |
| | Intégrer la dimension piscicole dans la gestion des milieux aquatiques (connaissance et suivi des peuplements, connaissance et préservation des habitats nécessaires au cycle biologique complet des espèces, réalisation d'aménagements spécifiques, gestion halieutique, etc.) (Cf. Art. 1) et par le contrôle des espèces invasives (Cf. Art. 2). | | | PNR Intégration des enjeux piscicole dans les avis réglementaires concernés | PNR : Recensement des espèces invasives envahissantes sur le territoire du Parc (2013) et rédaction de fiches pédagogiques | |
| Article 09 – Connaître pour conserver et valoriser le vaste territoire karstique des Préalpes d'Azur | | | | | | |
| Préserver et gérer le patrimoine naturel remarquable souterrain (Cf. Art. 1 et 2) | | | PNR Accompagnement de projet d'APPB sur les avens de Caille et les grottes de la Siagne | | CASA: Contrat Natura 2000 sur Aven Cresp (Caussols) pour mise en défens | |
| Valoriser le patrimoine karstique en veillant à sa préservation | Utiliser les circulations karstiques comme support d'éducation à l'environnement et au développement durable (Cf. Art. 26). | | PNR : organisation d'événements grand public sur la géologie et le karst (RDV du Parc) et rela/accompagnement des initiatives locales (dôme géodésique de la Baume obscure soutenu par le programme LEADER, organisation d'un weekend du karst en septembre 2018) / Programme scolaire prévu Secteur Plateau de Caussols/Calern en 2020-2021 | | PNR : Mise en œuvre d'un programme d'éducation jeune public sur le karst auprès de 4 écoles (6 classes) secteur Terres de Siagne en 2018-2019 et de 7 école + 1 collèges (8 classes) en 2019-2020 scteur Plateau St Barnabé (interruption covid 19) | |
| Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale | | | | | | |
| Intégrer les dimensions environnementale, sociale, paysagère et architecturale à la création de nouvelles zones d'activités | Définir entre les gestionnaires de zones d'activités et les entreprises une gestion concertée des espaces naturels, de l'énergie, des déchets et des déplacements | | | | CASA: concertation entre la SEC de Gourdon et l'animateur Natura 2000 pour mise en œuvre d'actions de compensation | |
| Article 12 – Rechercher la sobriété énergétique et valoriser localement les énergies renouvelables compatibles avec les enjeux patrimoniaux | | | | | | |

| | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|---|--|
| Maîtriser les dépenses énergétiques | Valoriser la démarche d'économie d'énergie sur l'éclairage public réalisée dans la communauté de communes de la Vallée de l'Estéron et favoriser son développement sur tout le territoire du Parc, avec un objectif également de limitation de la pollution lumineuse ; | | PNR : Projet de dépôt d'un dossier LEADER par l'ANPCEN - Projet à priori abandonné. Actions reprises dans le cadre de l'animation RICE | PNR + CCAA + Parc national du Mercantour + Département : Projet de Réserve Internationale de Ciel Etoilé Métropole : Projet de mise en œuvre d'une trame sombre sur le territoire Métropolitain Analyse des impacts de l'éclairage public sur la biodiversité nocturne via des expérimentation (étude chiroptère, analyse des spectres lumineux, etc) | PNR : • TEPCV - A1-1 - Rénovation EP Cipières, Bar sur Loup, Gourdon (EVA) • Toutes les animations pollutions lumineuses depuis 2015 (minimum 4/an) • Concours villes et villages étoilés : 7 communes lauréates en 2017. • Medites : Dispositif pédagogique pour des collégiens du territoire année scolaire 2016-2017 et 2017-2018, (une classe de saint vallier, une classe de saint jeannet, deux classes de Grasse). 11 interventions sur le thème du monde la nuit et de la pollution lumineuse (biodiversité nocturne, astronomie, économie d'énergie). A donné lieu à des supports de valorisation • Programme jeunes aux sommets en 2017 et 2018 à Gréolière Les Neiges (l'ascension du Mont Cheiron). De 10 à 40 adolescents sensibilisés par édition NCA : Délibération métropolitaine pour la mise en œuvre de la stratégie pour diminuer l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité. Rénovation de l'éclairage public de ses communes membres (Gilette, Gattières, St Jeannet en particulier) CAPG : Mise en place d'un audit de l'éclairage public au sein de 9 communes membres Réseau Interparc : Mise en place d'un guide sur la pollution lumineuse (le côté obscur des Parcs) ANPCEN : Animation du concours Villes et Villages Etoilés CEREMA : étude sur la pollution lumineuse LPO + GCP : prestataire PNR pour les animations | | |
| Développer les énergies renouvelables dans un territoire à forts enjeux patrimoniaux | Maîtriser le développement d'énergies renouvelables, en garantissant la préservation des terres agricoles (Cf Art. 17), le respect des milieux naturels (Cf Art.2), la prise en compte des enjeux paysagers (Cf Art.19) et la garantie d'une contribution effective à une meilleure autonomie énergétique du territoire et un bilan énergétique et environnemental global favorable entre l'énergie consommée par la fabrication, l'installation, l'exploitation, le démontage en fin de cycle de vie et l'énergie produite sur la durée d'amortissement (par exemple par le moyen d'analyse des impacts environnementaux par analyse de cycle de vie). Les installations doivent être envisagées en priorité sur les bâtiments agricoles ou industriels existants, ou sur un ensemble de toitures, sous réserve de compatibilité avec la préservation des qualités du paysage bâti ; | | | PNR : AMI foncier dérisqué (dans le cadre d'un financement régional) pour affiner les études et cartographies réalisées en 2018. Volet juridique complémentaire pour identifier les solutions de gouvernance des projets de centrales au sol possibles et existantes afin de fixer les retombées économiques sur le territoire + volet d'étude sur l'installation de panneaux photovoltaïque en grappe sur des toitures communales. | PNR : Stage en 2018 afin d'identifier les occupations du sol et de permettre l'élaboration d'une "doctrine PNR" quant à leur compatibilité à l'accueil d'énergie renouvelable CASA : Plan de paysage ? PNR : Guide pour l'installation de panneaux solaires en toiture et leur intégration paysagère DOTM : Mise en place d'une nouvelle doctrine PV départementale en 2019 DREAL : Mise en place d'un cadre PV en 2019 | | |
| Article 14 – Promouvoir des formes urbaines économes en espace favorisant la vie sociale et le dynamisme économique des centre-bourgs | | | | | | | |
| Favoriser par la planification des stratégies à long terme pour une urbanisation maîtrisée | Préserver strictement les vocations des « espaces naturels prioritaires », des « espaces à vocation dominante agricole » et la qualité paysagère des « zones paysagères emblématiques » identifiés dans le plan de Parc | | NCA : PLUm en cours PNR: structuration d'une commission élus pour le suivi des avis personne publique associée et la création d'outils d'accompagnement à la décision communale. | NCA : PLUm en cours PNR: structuration d'une commission élus pour le suivi des avis personne publique associée et la création d'outils d'accompagnement à la décision communale. | PNR Avis rendu lors des consultations en tant que personne publique associée pour des projets de documents d'aménagement ou des projets de construction en zone A, N ou sensible. PNR : transmission des enjeux patrimoniaux dans les schéma d'aménagement régionaux ex: SRADDET | SION : Le syndicat peut donner un avis consultatif pour les surfaces oléocoles dans les documents d'urbanisme | |
| Article 17 – Préserver la vocation agricole des terres (Orientation stratégique 6) | | | | | | | |
| Maintenir et préserver les milieux pastoraux identifiés dans la sous-trame « milieux ouverts xériques » et les larges plaines agricoles cultivées ou pâturées de la sous-trame « milieux agricoles » qui appartiennent au réseau écologique global du territoire | | | NCA : PLUm en cours PNR: structuration d'une commission élus pour le suivi des avis personne publique associée et la création d'outils d'accompagnement à la décision communale. | NCA : PLUm en cours PNR: structuration d'une commission élus pour le suivi des avis personne publique associée et la création d'outils d'accompagnement à la décision communale. | PNR Avis rendu lors des consultations en tant que personne publique associée pour des projets de documents d'aménagement ou des projets de construction en zone A, N ou sensible. | SION : Le syndicat peut donner un avis consultatif pour les surfaces oléocoles dans les documents d'urbanisme | |
| Article 19 – Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages | | | | | | | |
| Atténuer l'impact paysager des aménagements futurs | Les « espaces naturels remarquables » n'ont pas vocation à accueillir de nouveaux sites d'extraction conformément à la DTA des Alpes-Maritimes (Cf. Art. 14) ; | | Réseaux des PNR de PACA : veille et suivi des schémas de développement des carrières et sites d'extraction | PNR: structuration d'une commission élus pour le suivi des avis personne publique associée et la création d'outils d'accompagnement à la décision communale. Elaboration de préconisations pour l'intégration de toitures photovoltaïques en toiture en fonction de la qualité patrimoniale des sites et zones d'implantation | PNR veille et transmission de la DTA et des enjeux patrimoniaux dans les avis rendu lors des consultations en tant que personne publique associée pour des projets d'extractions. | | |
| | Préserver les « espaces naturels remarquables » selon les modalités d'application de la DTA applicables aux espaces, paysages et milieux les plus remarquables du patrimoine naturel, culturel, étant identifié que leur qualité paysagère vient de leur aspect naturel et agricole. | | PNR: structuration d'une commission élus pour le suivi des avis personne publique associée et la création d'outils d'accompagnement à la décision communale. Elaboration de préconisations pour l'intégration de toitures photovoltaïques en toiture en fonction de la qualité patrimoniale des sites et zones d'implantation | PNR: structuration d'une commission élus pour le suivi des avis personne publique associée et la création d'outils d'accompagnement à la décision communale. Elaboration de préconisations pour l'intégration de toitures photovoltaïques en toiture en fonction de la qualité patrimoniale des sites et zones d'implantation | PNR :Avis rendu lors des consultations en tant que personne publique associée pour des projets de documents d'aménagement ou des projets de construction sur le territoire du Parc. Accompagnement de projets d'aménagements structurants sur les sites sensibles, préconisations, animation territoriale, coordination étude : logis du Pin, Col de Vence, Papeterie de Bar-sur-Loup... PNR: Création d'un plan de paysage | | |
| Article 24 – Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de pleine nature | | | | | | | |
| Organiser la fréquentation touristique | Maîtriser la fréquentation dans les « espaces naturels prioritaires » et les « espaces à enjeu d'organisation de la fréquentation prioritaires » identifiés dans le plan de Parc ; | | PNR: structuration d'une signalétique RIS PNR valorisant les patrimoines, informant sur le label PNR et rappelant les préconisations de respect de sites. CASA: mise en place de 6 panneaux Natura 2000 sur les Gorges du Loup + prévision de 9 panneaux sur les Préalpes de Grasse sur sites à forte fréquentation (5 à harmoniser et 4 nouveaux) | PNR : Elaboration d'une charte signalétique du PNR : rappel de la réglementation sur la publicité, création d'une gamme de panneaux charté PNR, accompagnement des communes à la mise en conformité de leur signalétique communale. CASA: intervention Natura 2000 sur le projet de réhabilitation des carrières Cavillone - Gourdon | PNR : Elaboration d'une charte signalétique du PNR : rappel de la réglementation sur la publicité, création d'une gamme de panneaux charté PNR, accompagnement des communes à la mise en conformité de leur signalétique communale. CASA: intervention Natura 2000 sur le projet de réhabilitation des carrières Cavillone - Gourdon | | |
| Article 25 – Faire découvrir les Préalpes d'Azur au jeune public par l'éducation au territoire et au développement durable à l'échelon local | | | | | | | |
| Bâtir le projet éducatif des Préalpes d'Azur sur la valorisation des spécificités du territoire | S'appuyer entre autres, sur les patrimoines naturels exceptionnels des Préalpes d'Azur, sur le patrimoine culturel rural passé (petits patrimoines : chapelles, bories, bergeries, etc.) ; savoir-faire traditionnels ; patrimoines littéraire et artistique ; etc.) et contemporain (architecture, arts visuels et littéraires ; savoir-faire ; etc.), sur les activités traditionnelles (agriculture, pastoralisme, sylviculture) et nouvelles comme supports d'éducation au territoire et au développement durable ; | | PNR : nouveau programme éducatifs primaires/collèges pour 2020-2021 : Pastoralisme - Patrimoine Roman (en complément des autres programmes existants) / relance du programme "Découvre ton Parc" pour les lycéens (N.B. adaptation COVID à prévoir) | PNR : nouveau programme éducatifs primaires/collèges pour 2020-2021 : Pastoralisme - Patrimoine Roman (en complément des autres programmes existants) / relance du programme "Découvre ton Parc" pour les lycéens (N.B. adaptation COVID à prévoir) | PNR : Elaboration du schéma d'interprétation des patrimoines du PNR des préalpes d'azur, définition du caractère des Préalpes d'azur, d'aires d'interprétation et de prismes de valorisation PNR : programmes éducatifs pour les scolaires depuis 2016 proposés aux écoles et collèges du territoire sur différents thèmes en lien avec les patrimoines naturels : Rivière (notamment Estéron), Karst et géologie, Forêt, Monde nocturne (reconduits annuellement), Paysages / Depuis 2019 2020, nouveau programme lycéens : visites éducatives thématiques "Découvre ton Parc en préalpes d'azur" (interruption Covid 19) / actions pédagogiques ponctuelles auprès des centres de loisirs et structures loisirs-jeunesse (Jeunes au sommet 2017, 2018), Mille et une nuits alpines / Formation auprès des acteurs et partenaires éducatifs (enseignants, animateurs, pro APN) : Monde nocturne (2016, 2019) / Création d'outils pédagogiques sur le Monde nocturne (vidéo et livret) | | |
| | Décliner ces thématiques selon les finalités du développement durable : Finalités environnementales (écologiques et sécuritaire) : Préservation de la biodiversité, protection des milieux, des paysages et des ressources, Lutte contre le changement climatique, Gestion des risques pour l'environnement et la santé. | | PNR : Formation "sensibiliser au changement climatique" avec le réseau Educalpes prévue à l'automne 2020 pour le partenariat éducatifs et pro APN / intervenir dans le cadre du Plan de formation de l'Education nationale pour sensibiliser les enseignants au PNR et à ses enjeux - faciliter de développement de projets en lien avec le Parc | PNR : Formation "sensibiliser au changement climatique" avec le réseau Educalpes prévue à l'automne 2020 pour le partenariat éducatifs et pro APN / intervenir dans le cadre du Plan de formation de l'Education nationale pour sensibiliser les enseignants au PNR et à ses enjeux - faciliter de développement de projets en lien avec le Parc | PNR : Toutes les actions éducatives s'inscrivent dans la Charte et la stratégie d'Education au territoire du Parc. Elaborés en partenariat avec l'Education nationale et en cohérence avec les programmes scolaires, ils privilégient des approches immersives sur le terrain, des démarches scientifiques et artistiques, de la rencontre avec des acteurs locaux, de la découverte de métiers. Les actions éducatives privilégient une approche systémique : connaissance des écosystèmes, interactions entre les espèces et homme-nature, dimension éco-citoyenne (agir pour mieux cohabiter avec l'environnement et le préserver) / Mise en place de formation avec les professionnels de l'éducation et les partenaires éducatifs en lien avec l'Education nationale, la DDCS 06 et des réseaux partenaires (Interparc EET, Educalpes...) CASA: participation de l'animateur Natura 2000 pour les journées de formation et information aux étudiants à la demande du PNR sur le volet APN | | |
| Article 26 - Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines des Préalpes d'Azur | | | | | | | |
| Structurer l'information et l'accueil des publics sur les territoires | Doter le territoire d'une Maison du Parc au moins à l'échance de la Charte, destinée à l'accueil et à la rencontre des habitants et des visiteurs autour d'événements culturels et éco-citoyens et d'une mise en scène et en débat de l'histoire et des enjeux du territoire ; Mettre en place dans les "espaces à enjeu d'organisation de la fréquentation prioritaires" identifiés au plan de Parc, une signalétique adaptée et créer des sentiers d'interprétation ou des itinéraires de découverte (cf. Art. 24) pour favoriser la rencontre avec l'identité du territoire et l'éducation au territoire Parc naturel régional ; Organiser la communication du Parc par des outils spécifiques à la diffusion de l'information (plaquettes, site internet, journaux de liaison, etc.), à la co-construction d'une vision partagée (dispositifs d'échange comme organisation de débats, de réunions de concertation, de théâtres forums, de forums internet, etc.) et à l'engagement (communication persuasive, éducative, etc.) | | PNRPA : réflexion sur la communication engagente | PNRPA : réflexion sur la communication engagente | CASA/SIVU : mise en place de panneaux d'information Natura 2000 + flyer + film Natura 2000 "Gorges du Loup" Conseil de Développement du Parc : organisation de conférences, débats, échanges Sites internet du PNRPA et des intercommunalités et animateurs Natura 2000 | | |

| | | | | | | |
|---|---|--|--|--|---|--|
| <p>Placer l'éducation au territoire et au développement durable comme levier pour créer un lien entre les différentes entités du territoire et avec le littoral</p> | <p>Prendre appui sur les associations, guides, accompagnateurs locaux pour développer les actions éducatives ;</p> <p>Former et informer les élus, les professionnels, les prestataires d'activités de pleine nature (cf. Art. 3) et les acteurs économiques à la préservation des ressources et à la valorisation du territoire ;</p> <p>Développer l'éducation au territoire et au développement durable en particulier auprès des populations des zones de transition rural-urbain ;</p> <p>Développer les relations avec les associations de pratiquants d'activités de pleine nature des communes urbaines du littoral ;</p> <p>Sensibiliser les habitants et les visiteurs aux comportements (savoir être, savoir faire, vouloir faire) qu'il est nécessaire d'adopter afin de préserver l'identité, les valeurs, les paysages, les patrimoines matériels et immatériels et les ressources du territoire : organiser des lieux d'échange (conférences, débats), des manifestations, des animations (sorties nature et/ou culture, études de cas et/ou résolution de problème, chantiers bénévoles, jeux de rôle, etc.) ;</p> <p>Impliquer les habitants et usagers réguliers du territoire dans les actions collectives de protection et de gestion des richesses du territoire et assurer la valorisation de ces actions auprès du public.</p> | | | | <p>PNRPA : Formation auprès des acteurs et partenaires éducatifs (enseignants, animateurs, pro APN) : Monde nocturne (2016, 2019) / Création d'outils pédagogiques sur le Monde nocturne (vidéo et livret).</p> <p>Formation des professionnels ayant la Marque "Valeurs Parc naturel régional"</p> <p>Edition du guide de bonnes pratiques "Activités de Pleine Nature" par le PNRPA en 2015</p> <p>Messages sur le territoire portés par les Ambassadeurs du Parc auprès des élus, acteurs locaux (rencontres acteurs), professionnels et visiteurs</p> <p>RDV du Parc sur la biodiversité (Forêt, milieux ouverts, prairies fleuries, végétal local...)</p> | |
|---|---|--|--|--|---|--|